



ANNEXE

VÉRIFIER LES INFORMATIONS

BEE SECURE a élaboré une liste de contrôle qui vous permettra de confirmer la véracité des informations.

1. Qui se cache derrière ces informations ?

a. Qui a créé l'information ?

Examinez l'auteur. S'agit-il d'un journaliste professionnel ou d'une société médiatique reconnue et digne de confiance (journal, chaîne de télévision, site Web, etc.) ? Ou s'agit-il d'un individu inconnu ? L'absence de mention des auteurs et des sources peut aussi indiquer qu'une information est peu fiable.

→ Rappelez-vous que sur les réseaux sociaux, tout le monde peut créer et partager une information sans la corriger ou confirmer sa véracité au préalable.

b. Qui a partagé l'information ?

La personne qui a partagé l'information en est-elle également l'auteur ? Ou a-t-elle partagé l'information provenant d'une autre personne ou d'un autre site ? A-t-elle vérifié l'information avant de la relayer ? Plus nous faisons confiance à une personne, plus nous sommes enclins à croire les informations qu'elle partage. Cela vaut également pour nos proches et nos amis, alors vérifiez vos sources !

c. Vérifiez l'authenticité des comptes et des sites Web !

Derrière les publications, les sites Web et les courriers électroniques, de faux comptes peuvent se faire passer pour des sources fiables. Soyez attentif :

- Sur les réseaux sociaux, les profils officiels (comptes vérifiés) de journalistes, de sociétés médiatiques et de personnalités sont généralement signalés par une coche bleue à côté du nom.
- Vous pouvez reconnaître les bots sociaux à l'absence d'informations ou aux informations génériques dans leur profil, ainsi qu'au nombre important de publications générées en peu de temps, souvent centrées sur un thème précis. (Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre 3 « Où et comment la désinformation est-elle partagée ? »)



- Les sites Web doivent inclure des mentions légales contenant des noms, des adresses et des coordonnées cohérentes. Vérifiez si l'URL (adresse Web) du site est correcte. Cela vous permettra d'identifier beaucoup de faux sites Web, dont l'URL est très similaire à celle du site officiel (par exemple « www.rtl-news.lu » au lieu de « www.rtl.lu »).
- Il est possible de vérifier les adresses e-mail connues dans les moteurs de recherche. Cette méthode peut aussi être utilisée pour vérifier les boutiques en ligne et identifier de potentiels sites d'escroquerie.

d. Quelles motivations l'auteur poursuit-il en publiant cette information ?

Tout le monde peut rédiger ou partager des informations sur Internet. Chaque information publiée, qu'elle soit exacte ou non, s'accompagne d'une intention. Il convient donc de se poser les questions suivantes :

- Dans quel but cette information est-elle publiée ?
- Est-ce pour gagner de l'argent ? Est-ce pour faire la promotion d'un produit ?
- Est-ce pour susciter de l'inquiétude ou influencer des opinions (politiques) ?

2. La source est-elle digne de confiance ?

D'où provient cette information ?

Des chiffres, des données ou des faits sont-ils mentionnés ? La publication contient-elle des citations et des sources fiables provenant de médias, d'auteurs identifiés ou d'études ? Dans ce cas, vérifiez si l'information est conforme à la source. Vous pouvez rechercher les informations et leurs sources à l'aide de moteurs de recherche tels que [Google](#), [DuckDuckGo](#) ou [Startpage](#). Les publications scientifiques se trouvent aussi sur [Google Scholar](#).

→ Cette recherche peut demander un peu de temps. Si vous ne trouvez pas la source ou si vous manquez de temps, vous pouvez aussi vous tourner vers des médias fiables : relayent-ils la même information ? Dans l'affirmative, il est fort probable que l'information soit vraie.

3. Comment le sujet est-il présenté par les autres médias ?

- **Demandez aux vérificateurs de faits !** Sur les sites Internet d'initiatives de fact-checking comme Mimikama, Correctiv, Politifact, FactCheck ou Snopes, des dossiers récents ont souvent déjà été vérifiés (debunking) par des vérificateurs de faits. Vous y avez donc accès directement à des informations fiables. Pour le Luxembourg, il existe le site de fact-checking EDMO. Si vous avez l'impression qu'un contenu véhicule de la désinformation, vous pouvez le signaler à l'aide du bouton «Alertez-nous».

Si vous avez des doutes quant à la véracité d'une information, vous pouvez également contacter directement les vérificateurs de faits par courrier électronique (p. ex. [Correctiv](#)) ou à l'aide d'un formulaire de contact (p. ex. sur [Mimikama](#)). Ils se tiennent à votre disposition.

- **Effectuez une lecture croisée !** Cherchez d'autres articles abordant le sujet en question sur Internet, en vous aidant de moteurs de recherche. Tournez-vous vers des sociétés médiatiques reconnues et sérieuses, ainsi que vers des publications scientifiques.

Les vérificateurs de faits procèdent aussi de cette manière pour vérifier des informations.



4. Comment l'information est-elle présentée ?

- **Image, même ou vidéo ?** La désinformation ne se présente pas seulement sous la forme de texte, elle existe aussi sous la forme d'éléments visuels ou d'une combinaison d'images et d'éléments textuels, qui sont par exemple censés illustrer une déclaration. Toutefois, les images et les vidéos peuvent être sorties de leur contexte et les informations déformées. Elles peuvent même être falsifiées très facilement avec les technologies d'IA actuelles de conversion d'image en texte. Vérifiez si vous trouvez l'image ou la vidéo à d'autres endroits sur Internet. L'image ou la vidéo est-elle utilisée dans le même contexte ? Vous pouvez soumettre le fichier de l'image ou renseigner le lien correspondant sur [Google Images](#) ou [Tineye](#) et lancer une recherche inversée.
- **Texte ?** Lorsque vous lisez une information et que vous estimez qu'elle est rédigée de sorte à minimiser, exagérer ou généraliser, ou qu'elle est très partielle ou subjective, cela peut constituer un premier indice qu'il s'agit de désinformation. De même, si elle apporte des réponses simplistes à des questions ou des faits complexes, vous devriez vous en méfier.
- **Titre, accroche et texte ?** Lisez toujours l'information en entier. Le titre reflète-t-il le contenu du texte ? Tous les faits mentionnés dans le titre sont-ils expliqués ? La désinformation emploie souvent des titres accrocheurs pour attirer l'attention (« *clickbaiting* » ou pièges à clics), sans que les faits soient expliqués dans le texte.
- **Faits ou opinions ?** Les opinions sont des points de vue personnels et ne peuvent pas être factuellement vraies ou fausses. Mais si des faits sont présentés de manière inexacte, il s'agit de désinformation. (Pour plus d'explications à ce sujet, reportez-vous au chapitre 1.)
- **Effet émouvant ou moralisateur ?** L'information semble-t-elle passionnante ou racoleuse ? Est-ce qu'elle vous touche, vous énerve ou vous fait peur ? La désinformation en appelle souvent aux sentiments afin de susciter une réaction émotionnelle. Par exemple, des images montrant des personnes ou des animaux en situation de détresse sont souvent utilisées. Si vous éprouvez de la compassion, vous êtes moins susceptible de remettre en question l'information.

5. Check yourself !

La manière dont nous percevons des informations extérieures dépend souvent de notre point de vue personnel et de nos opinions sur certains faits et certaines personnes. Comme expliqué dans l'encadré du chapitre 3 (« Algorithmes et bulles de filtres »), nous sommes moins critiques face aux informations qui viennent confirmer notre vision du monde. Nous sommes alors plus facilement manipulables. Ne vous arrêtez donc pas à la vérification des faits, examinez-vous aussi vous-même !

À quel point êtes-vous pris dans votre bulle de filtre¹ ?

¹ www.bee-secure.lu/test-interactif-pour-la-propre-bulle-de-filtre